Anglais (2) LANSAD Niveau B1

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 18.0
- **Langue(s) d'enseignement** : Anglais
- **Période de l'année** : Enseignement second semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Travaux dirigés
- **Ouvert aux étudiants en échange** : Oui
- **Composante** : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- **Code ELP** : 5P2PAB1P

Présentation

Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s qui ont suivi le cours de niveau B1 du semestre 1 et qui souhaite acquérir le niveau B1 à l'issue d'une année universitaire. L'étudiant.e sera capable de produire, à l'oral et/ou à l'écrit, un discours simple et cohérent sur des sujets familiers relatifs à ses domaines d'intérêt et à son domaine de spécialité.

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant.e sera capable d'articuler des expressions de manière simple afin de rédiger un paragraphe organisé et cohérent sur un sujet préparé en amont et de rendre compte, à l'oral et/ou à l'écrit d'un document audio/vidéo court (2 ou 3 minutes) en lien avec son domaine de spécialité (150/200 mots).

Évaluation

SESSION 1 :

Devoir sur table. Ecrit 1h30 + exposé

SESSION 2 :

Devoir sur table. Ecrit - rédaction 2h00

DÉROGATOIRE :

Devoir sur table. Ecrit - rédaction 2h00

RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE :

SESSION 1: Contrôle continu
S'agissant de TDs d'anglais, les épreuves auront obligatoirement lieu pendant les 12 séances de cours comme suit :
- 2 examens sur table [1 à mi- semestre (en semaine 6) et 1 en fin de semestre (en semaine 12)]
- compétences évaluées : COMPRÉHENSION DE L'ORAL, EXPRESSION ÉCRITE ET EXPRESSION ORALE
- proportion de la note : 50/50
- durée de l'épreuve : 1h30, soit la durée du TD

SESSION 2: un examen sur table d'une durée de 2h.
- La compétence évaluée sera l'expression écrite.
- le sujet d'examen portera sur les thématiques abordées ce semestre.
- Aucun document ne sera autorisé le jour de l'épreuve.

CONTRÔLE DÉROGATOIRE POUR LES ÉTUDIANT.ES INSCRIT.ES EN PSYCHOLOGIE: l'épreuve aura obligatoirement lieu pendant la 12ème séance de cours comme suit :
- 1 examen en fin de semestre, en semaine 12
- compétences évaluées : EXPRESSION ORALE
- proportion de la note : 100%
- durée de l'épreuve : entre 2 et 10 minutes

CONTRÔLE DÉROGATOIRE POUR LES ÉTUDIANT.ES INSCRIT.ES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET EN SANTÉ ET SOCIÉTÉ : l'épreuve terminale aura obligatoirement lieu pendant la période des partiels comme suit :
- 1 examen terminal sur table
- compétences évaluées : COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT ET/OU EXPRESSION ÉCRITE
- proportion de la note : 100%
- durée de l'épreuve : 2h

Pré-requis nécessaires

L'étudiant.e primo-arrivant.e aura été préalablement placé.e en niveau B1 EN FONCTION DU NIVEAU ATTEINT EN FIN DE TERMINALE ou LORS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE PRÉCÉDENTE. L'étudiant.e déjà inscrit.e à l'Université n'aura pas validé le semestre 2 du niveau B1

à l'issue de l'année précédente. Il ou elle sera capable de comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son domaine de spécialité.

Compétences visées

COMPRÉHENSION DE L'ORAL, EXPRESSION ÉCRITE ET EXPRESSION ORALE

Bibliographie

English Grammar in Use, 5th edition, Raymond Murphy, Cambridge U.P., 2019,
https://www.e-anglais.com;
https://www.anglaisfacile.com/;
https://www.wordreference.com/fren/;
https://www.merriam-webster.com/;

Ressources pédagogiques

Un espace cours en ligne sera dédié aux ressources pédagogiques qui pourront être utilisées en TD mais également en autonomie par l'étudiant.e.

Contact(s)

> Latifa Mouatassim
Responsable pédagogique
lmouatas@parisnanterre.fr

> Emilie Jean
Contact administratif
ejean@parisnanterre.fr